

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2014

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31/01/2014
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Compte de gestion 2013
6. Compte administratif 2013
7. Affectation des résultats 2013
8. Fixation des taux des taxes locales 2014
9. Budget 2014
10. Indemnisation des bandes enherbées
11. Divers

.....

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Monsieur Dominique MOCHEL qui a donné procuration à Madame Béatrice TREIL, Monsieur Didier KNIPPER qui a donné procuration à Monsieur Patrick LUTZ, Monsieur Noël ROTH absent excusé, Monsieur Régis JUNG et Madame Sandie VOLTZENLUGEL Absents non excusés.

Avant l'ouverture de la séance, le Maire fait respecter une minute de silence en mémoire de feu Monsieur Guy TISSIER conseiller municipal de 1977 à 1995.

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31/01/2014**

Le procès verbal de la séance du 31 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées et une abstention.

### **3. COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS**

##### **- Réunions**

- 01.02.2014 Réception remise de chèque de l'association S'Mehlrاد
- 03.02.2014 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 06.02.2014 Circuits découverte de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 07.02.2014 Ballade nature avec Monsieur Kuhn
- 10.02.2014 Réunion de la Commission développement CCBZ
- 10.02.2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 12.02.2014 Réunion relative aux coulées d'eaux boueuses
- 17.02.2014 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 18.02.2014 Réunion de chantier au Moulin de la Zorn
- 19.02.2014 Réunion de la commission des finances

Le Maire informe également le conseil municipal que pour le chantier de réaménagement de la route de Bietlenheim les entreprises EJM et SOBECA-SOGECA ont été retenues, que dans le cadre de l'aménagement des berges de la Zorn le chantier au moulin de la Zorn démarrera vers le 10 mars 2014, que les travaux de bardage à la salle polyvalente sont en cours et seront achevés le 24 février 2014 et que beaucoup d'entreprises sont actuellement présentes sur le chantier de l'immeuble « le Moulin de la Zorn ».

**- Permis de construire**

Néant

**- Agenda**

24.02.2014 Vernissage de l'exposition sur Tomy UNGERER à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

27.02.2014 Assemblée Générale organisée par GROUPAMA

01.03.2014 Championnat de France FCI Coupe de Pistage

01.03.2014 Dîner-Concert de la Musique Paysanne et du Groupe Folklorique de Geudertheim

08.03.2014 Bal Carnavalesque organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Geudertheim

23.03.2014 Permanence au Bureau de vote pour les Elections Municipales 2015

**B) Communications de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, Adjointe au Maire**

01.02.2014 Permanence mairie

04.02.2014 Courrier de notification des horaires de rentrée aux parents d'élèves

12.02.2014 Réunion relative au Plan d'action de prévention des inondations

19.02.2014 Réunion de la commission des finances

**C) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire**

10.02.2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

19.02.2014 Réunion de la Commission des Finances

**D) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire**

Madame Marianne PETER rejoint l'assemblée à 20h45

10.02.2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

13.02.2014 Réunion à la Solidarité à Hoerdt

19.02.2014 Réunion de la commission des finances

**E) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire**

10.02.2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

11.02.2014 Réunion Chambre d'Agriculture relative à l'aire de remplissage

15.02.2014 Visite du chantier de l'immeuble « le Waldeck »

19.02.2014 Réunion de la commission des finances

**F) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire**

08.02.2014 Permanence Mairie

11.02.2014 RDV relatif à la location de la salle polyvalente

17.02.2014 Réunion du Comité de Fêtes

20.02.2014 RDV avec M.ABBOU (Société de surveillance ASTUCE SERVICE)

#### **4. DROIT DE PREEMPTION**

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

**- Maître Valérie BIRY Notaire à Weyersheim**

Section 43 lieu-dit « Rue Albert Schweitzer » parcelle n° 390/2 d'une contenance de 5,60 ares  
Section 01 lieu-dit « 42 rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 104/12 d'une contenance de 0,67 are

**- Maître Joëlle BOESHERTZ Notaire à Drulingen**

Section 4 lieu-dit « Rue Sainte Maison » parcelle n° 4 d'une contenance de 4,18 ares

Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, directement concernée par ce point quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption

#### **5. COMPTE DE GESTION 2013**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget 2013;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Trésorier principal de Brumath, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle de sa part ni remarque ni observation.

#### **6. COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Le Maire donne la parole à Monsieur Michel URBAN qui soumet au Conseil municipal le compte administratif 2012 qui est en tout point conforme au compte de gestion 2013 de Monsieur le Trésorier principal de Brumath et qui se présente comme suit :

#### **RESULTAT DE L'EXECUTION**

	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Solde</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2.389.124,89</b>	<b>3.703.885,03</b>	<b>1.314.760,14</b>
Fonctionnement	1.497.648,25	2.445.894,92	948.246,67
Investissement	891.476,64	1.257.990,11	366.513,47

Le Maire donne la présidence, pour ce point, à Madame Béatrice TREIL doyenne de l'assemblée et quitte la salle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions approuve le compte administratif 2013 tel que présenté par Monsieur Michel URBAN.

Monsieur Claude FESSMANN quitte la séance en raison d'un problème d'ordre privé.

## **7. AFFECTATION DES RESULTATS 2013**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2013,

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,
- **constatant** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 948.246,67 €  
et un excédent d'investissement de 366.513,47 €
- **décide** par 15 voix pour et une abstention d'affecter le résultat de fonctionnement de 948.246,67 €  
comme suit :

- Article 002 Excédent de fonctionnement reporté 948.246,67 €.

## **8. FIXATION DU TAUX DES TAXES LOCALES 2014**

Le Maire expose au conseil municipal les différentes ressources fiscales de la commune de Geudertheim pour l'exercice 2014 et propose au conseil municipal de maintenir les taux des taxes locales au niveau de ceux votés pour l'exercice 2013 soit :

CFE	17,35
TH	14,64
TFB	7,24
TFNB	48,34

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et une abstention approuve la proposition du Maire.

## **9. BUDGET 2014**

Le Maire donne la parole à Monsieur Michel URBAN qui soumet au conseil municipal le projet de budget 2014 qui a été l'objet d'un avis favorable de la commission des finances et qui se présente comme suit :

### **- Section de fonctionnement**

- Dépenses : 2.363.916,67 €
- Recettes : 2.363.916,67 €

### **- Section d'investissement**

- Dépenses : 2.452.040,14 €
- Recettes : 2.452.040,14 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre et une abstention approuve le budget 2014 tel que présenté par Monsieur Michel URBAN.

## **10. INDEMNISATION DES BANDES ENHERBÉES**

Afin de lutter contre les coulées d'eaux boueuses, il a été décidé que les agriculteurs convaincus que la lutte contre les coulées d'eaux boueuses passe par une action conséquente de leur part, mettent en place en bout de parcelle des bandes enherbées de 10 mètres de large pour filtrer les eaux boueuses lors de leur passage, aux emplacements définis par le bureau d'études ANTEAGROUP.

Le Maire propose que ces agriculteurs soient indemnisés à raison de 1,00 € par mètre linéaire de bande enherbée de 10 mètres de large pour les exercices 2012 et 2013. Le détail du linéaire à indemniser sera relevé par le Maire.

Messieurs Michel URBAN et Patrick LUTZ directement concernés par ce point s'abstiennent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

## **11. DIVERS**

NEANT

